



# LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

La Commune de Recquignies et sa médiathèque ont choisi de s'inscrire dans la semaine nationale de la francophonie, qui aura lieu du 12 au 20 mars 2016. C'est tout naturellement que la médiathèque medi@nice, outil culturel au service de la promotion de la langue et du mot, s'est immiscée dans cette semaine de la Francophonie, où le verbe gaulois, la langue de Molière, sont mis à l'honneur.

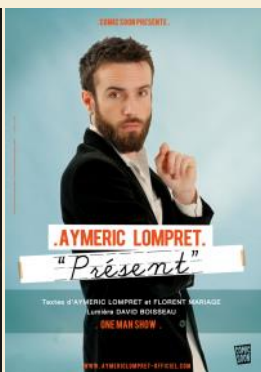
A cette occasion, nous avons choisi le parti du rire, en mettant en avant plusieurs humoristes originaires de notre belle région et nationalement connus, qui manient la langue française avec brio et délectation. Appartenant à des styles bien différents, nos trois artistes empruntent des sentiers divers, parsemés de calembours et de traits d'esprits, mais tous ces chemins mèneront au rire.

Pour inaugurer cette semaine de la francophonie, **Jean-Claude Duquesnoit**, douaisien d'origine et pensionnaire du théâtre des Deux Anes à Paris, présentera le samedi 12 mars à 20h30 son spectacle « *Aime le mot dit* », maintes fois primé. A lui seul, le titre annonce la couleur : l'artiste joue avec les mots comme un jongleur, nous fait entendre ce qu'il ne dit pas, use et abuse de notre belle langue, dans un véritable hymne au langage, une joute verbale subtile et incongrue en liaison directe avec l'actualité. Aime le mot dit, c'est l'apologie du mot piégé, honteusement détourné de son sens initial, utilisé au deuxième, troisième voire quatrième degré. Spectacle météorique affreusement drôle, ce badinage artistique écrit avec rigueur est un poil à gratter indispensable à tous ceux qui sont intimement persuadés que l'humour reste la seule forme efficace de légitime défense contre les réalités de la vie.

Le vendredi 18 mars, changement de registre avec **Aymeric Lompret**, candidat récurrent de l'émission de France 2, « *On n'demande qu'à en rire* ». Issu de la nouvelle génération d'humoristes français, le lillois propose un spectacle décalé et innovant, avec une question qui parlera à tous : que sont devenus ses anciens camarades de classe ? Entre rêves d'enfants et réalités d'adultes, une galerie de personnages hauts en couleurs s'invite sur scène : un one-man-show à plusieurs personnages ! Le thème universel de l'école permet à Aymeric Lompret de pointer du doigt avec humour certains travers de la société, de ses contemporains et de nous rappeler que les différences sont autant de richesses pour l'humanité.

Le lendemain, samedi 19 mars, c'est **Kamini**, qui aura l'honneur de clôturer ce festival « *Juste pour rire* », avec son spectacle « *Il faut que je vous explique* ». L'inoubliable interprète du tube « *Marly-Gaumont* » dévoile sa jeunesse dans le milieu rural et ses expériences, comme infirmier puis artiste, avec une générosité explosive et un ton unique, mélangeant ses origines africaines et sa culture « chticard », dans un show étonnant et détonnant.

Outre ces trois one-man-show, nous proposons également plusieurs animations le mercredi 16 mars à la médiathèque : une session de contes pour petits et grands, autour du jeu de mot, suivi d'une dictée pour se tester dans la bonne humeur. Renseignements et réservations en médiathèque, ou au 03.27.39.63.88.



**Jean-Claude Duquesnoit - « Aime le mot dit »**  
Samedi 12 mars, 20h30, Auditorium de la Médiathèque  
5€ - Pass 3 jours 15€

**Aymeric Lompret - « Présent ! »**  
Vendredi 18 mars, 20h30, Salle des fêtes  
8€ - Pass 2 jours 12€ - Pass 3 jours 15€

**Kamini - « Il faut que je vous explique »**  
Samedi 19 mars, 20h30, Salle des fêtes  
8€ - Pass 2 jours 12€ - Pass 3 jours 15€

## Noces d'or, Noces de diamant, Noces de platine

Cela fait déjà bien des années que vous vivez en couple et vous seriez heureux de célébrer une cérémonie pour vos 50, 60 voire 70 années de mariage. Les noces d'or, de diamant et de platine sont une cérémonie informelle qui n'a pas de valeur juridique : il s'agit d'un vœu officieux. Elles sont issues d'une démarche volontaire des époux.

Si tel est votre cas, vous devez vous présenter en Mairie afin d'en faire la demande et de fixer une date (à votre initiative) pour la célébration. Les inscriptions seront enregistrées sur présentation du livret de famille, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un texte retraçant votre vie conjugale. La cérémonie, célébrée par M. le Maire, est très appréciée des familles. C'est une occasion de recevoir ses administrés dans un moment convivial. A l'issue de celle-ci, la Municipalité offre un vin d'honneur.

## RÉUNION PUBLIQUE CAMP D'ÉTÉ le 21 avril 2016 à 18h en Mairie !



### Collecte nationale des Restos du Cœur

La grande Collecte Nationale des Restos du Cœur aura lieu les vendredi 11 et samedi 12 mars 2016 dans la plupart des grandes et moyennes surfaces afin de collecter des produits alimentaires et d'hygiène. En 2015, la générosité des donateurs et l'énergie de milliers de bénévoles mobilisés ont permis de collecter 6 779 tonnes, soit près de 7 millions de repas supplémentaires.

### Brocante aux vêtements

Le samedi 20 février 2016, les Ateliers Créations des Petits Réchigniens ont organisé une brocante aux vêtements pour enfants de 0 à 16 ans et articles de puériculture. Près de 23 exposants se sont retrouvés à la salle des fêtes.



### Accueils de loisirs 6/17 ans

La ville de Recquignies développe chaque année un Accueil de Loisirs 6/17 ans pendant les périodes des vacances de printemps et d'été. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation diplômée. Un projet pédagogique, répondant aux objectifs du projet éducatif local, est mis en place. Les animations sont proposées en fonction du thème choisi.

L'Accueil de loisirs des **vacances de printemps** aura lieu du lundi 04 au vendredi 08 avril 2016 de 09h à 17h au restaurant scolaire de Recquignies (ramassage de bus le matin et le soir). Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie à partir du 15 février 2016 (l'attestation CAF est à fournir impérativement par les allocataires). Attention, le nombre de places est limité ! **Les inscriptions auront lieu le mardi 08 mars 2016 de 13h30 à 14h30 à la salle du Millénaire et de 15h à 16h en Mairie.** Quant à l'Accueil de loisirs des **vacances d'été**, il aura lieu du jeudi 07 au vendredi 29 juillet 2016 et du mardi 02 au vendredi 26 août 2016. **Les inscriptions auront lieu le mardi 10 mai 2016 de 13h30 à 14h30 à la salle du Millénaire et de 15h à 16h en Mairie.**

## LES ACCUEILS DE LOISIRS, UN BON MOYEN POUR SE DIVERTIR ET REPARTIR AVEC DE BONS SOUVENIRS !!!

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45

#### Mercredi

9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30

#### Vendredi

9h à 11h45

#### Samedi

10h à 12h

### PUBLICATION

#### Comité de Direction

*Ghislain Rosier*

#### Comité de Rédaction

*Denis Drousie & Daniel Philippe*

#### Comité de Relecture

*Josiane Vagnair & Evelyne Noël*

#### Impression et Tirage

*L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires*

#### Distribution

*Service Technique*

### MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

[mairie-recquignies@wanadoo.fr](mailto:mairie-recquignies@wanadoo.fr)

[www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)



**Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

**Communiqué de l'Assurance Maladie du Hainaut**

Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain. Venez réaliser un examen de santé gratuit dans le centre de Maubeuge. L'examen de santé vous permet d'être pris en charge par une équipe de professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à votre situation. Il s'adresse en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais il est ouvert à tous.



**COMPLET** : en un seul rendez-vous, vous réalisez un bilan sanguin et urinaire, un examen bucco-dentaire, un test de la vue et de l'audition, un test respiratoire et un entretien avec un médecin.

**SANS AVANCE DE FRAIS** : tous les frais liés au bilan de santé sont entièrement pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut.

**PRATIQUE** : prenez rendez-vous par téléphone ou inscrivez-vous en ligne sur <http://www.anps-prevention-sante.fr/>

Centre d'examens de santé du Hainaut - 2 avenue de Ferrière, 59600 Maubeuge

Tél. : 03.27.39.96.21 / Fax : 03.27.39.96.22



**A vos agendas !!!**

**VIDE-GRENIERS - SAMEDI 14 MAI 2016**

**FOULÉES RÉCHIGNIENNES - DIMANCHE 05 JUIN 2016**



**Nettoyage des fils d'eau**

La population est informée qu'un nettoyage des fils d'eau des rues aura lieu le mercredi 20 avril 2016 pour la zone 1 et le mercredi 18 mai 2016 pour la zone 2. A noter que le centre-ville est concerné par ces deux dates.

La zone 1 concerne les rues du bois de Rousies, P. Ronval, G. Herbecq, des Anciens Combattants, P. Durin, de la Brasserie, de la Paix, M-L. Delattre, Cité du grand bois, rue du Biez, Allée Basque et Cité J. Prévert.

La zone 2 concerne les rues R. Fourchet, A. Beugnies, impasse Mousset, de la Barque, d'Ostergnies, P. Pécret, R. Nogent, J. Brel, rue du Biez (Pablo Neruda) et Cité J. Rostand.

Le centre ville concerne les rues de la Feutrerie, de la Gare, Place de la Gare, M. Druart, du 06 septembre, Place de Nice, Place Pasteur, résidence Les Charmes et l'Hôtel de Ville.



**PERMANENCE DES ÉLUS**

**M. Philippe Daniel,**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

**Prochaines permanences**

07 mars, 04 avril et 02 mai 2016  
de 14h à 15h30 à la salle du  
Millénaire

**Contact**

Tél : 03.27.53.02.50.

**PROCHAINE PUBLICATION**

**Date de parution**

Vendredi 06 mai 2016

**Date de dépôt limite des articles**

Mercredi 20 avril 2016

Articles, photos et affiches (de  
préférence sans réduction de qualité),  
dans la limite d'une page maximum,  
à déposer en Mairie ou à envoyer à  
[lepetitrechignien@gmail.com](mailto:lepetitrechignien@gmail.com).

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL**

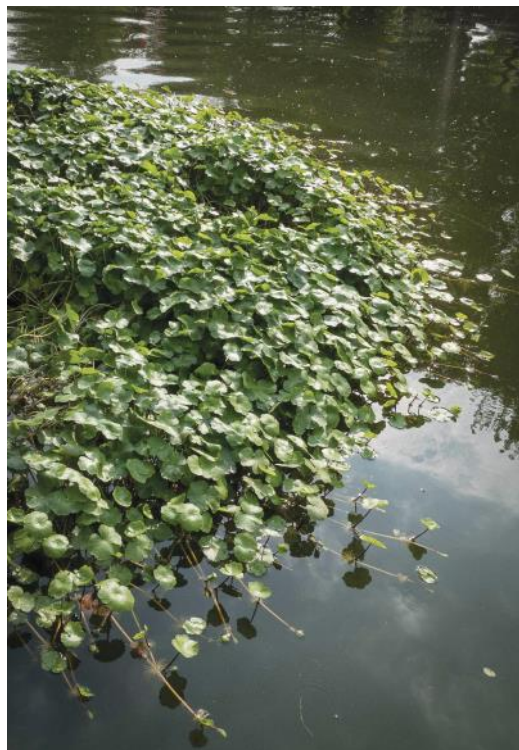
**M. Hiraux Mickaël,**  
Canton de Fourmies

**Permanences**

Le jeudi matin de 8h30 à 10h  
en Mairie de Fourmies

**Information et prise de rendez-vous**

Tél : 03.27.59.69.90.



### La Sambre colonisée par l'Hydrocotyle Fausse Renoncule Participez à la lutte en nous aidant à la localiser précisément

Depuis 2014, l'Hydrocotyle Fausse Renoncule prolifère de façon inquiétante sur la Sambre et ses contre-fossés. Cette espèce, est une plante exotique envahissante possédant l'une des croissances les plus rapides du monde (jusqu'à 20 cm par jour dans des conditions optimales). Les conséquences de cette prolifération sont nombreuses (modification de l'écosystème, dégradation des conditions de navigation, risque accru d'inondation, limitation de l'activité de pêche, etc). Les secteurs d'Ors, Landrecies et Maroilles, sont particulièrement touchés.

Paradoxalement une des premières causes de sa prolifération est l'arrachage réalisé de façon anarchique. En effet, les tiges étant très fragiles, elles se cassent très facilement et les fragments ainsi charriés par le courant forment de nouvelles colonies. C'est pourquoi, si vous rencontrez cette espèce, n'essayez surtout pas de l'arracher. En effet, cette opération demande des précautions particulières afin de ne pas aggraver la situation.

Devant l'urgence de la situation, le Parc naturel régional de l'Avesnois s'associe avec différents partenaires (Collectivités, Voies Navigables de France, Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Nord et services de l'Etat) afin d'engager dès 2016 un programme de lutte contre cette invasion.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette problématique ou signaler la présence de cette espèce, n'hésitez pas à contacter Guillaume Caffier du Parc naturel régional de l'Avesnois au 03.27.77.51.60 ou par mail à l'adresse [guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com](mailto:guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com). Vous pouvez également visiter la page du site internet du Parc [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr) consacrée aux espèces invasives.



### TNT HD : êtes-vous prêts pour le passage à la Haute définition ?

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) va passer à la Haute Définition (HD) à partir du 05 avril 2016. Les foyers recevant notamment la télévision par l'antenne râteau doivent vérifier qu'ils disposent de l'équipement nécessaire (téléviseur ou adaptateur).

- **Pour les personnes disposant d'un équipement relié à une antenne râteau**, il faut vérifier la présence du logo « TNT HD » ou « HD TV » (norme MPEG-4) sur celui-ci, ou vérifier, par exemple, la présence du logo « Arte HD » lorsqu'on se positionne soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si ces détails n'apparaissent pas, cela signifie que l'équipement n'est pas compatible à la HD. Il faudra donc vous équiper d'un matériel compatible à la HD avant la date du 5 avril 2016. A défaut, vous ne recevrez plus la télévision après cette date. Attention, il n'est pas nécessaire de racheter un nouveau téléviseur, un adaptateur TNT HD externe étant suffisant (vendu à partir de 25 €).

- **Pour les personnes recevant la télévision via la fibre ou une box ADSL**, aucun nouvel équipement n'est à prévoir mais il sera nécessaire de relancer la recherche et la mémorisation des chaînes pour continuer à recevoir la télévision.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou contacter le 0.970.818.818, accessible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, au prix d'un appel local.

#### RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ, changement interne) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil.

Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

#### MEDIATHEQUE

**Lundi et Mardi**

14h à 17h30

**Mercredi**

10h à 12h et de 14h à 17h30

**Jeudi et Vendredi**

14h à 18h

**Samedi**

10h à 12h et de 14h à 17h30

#### AGENCE POSTALE

**Lundi et Mardi,**

14h à 17h

**Mercredi**

10h à 12h et de 14h à 17h

**Jeudi et Vendredi**

14h à 17h

**Médiathèque [medi@nice](mailto:medi@nice)**

#### ASSISTANTE SOCIALE

**Mlle Charlet**

**Prochaines permanences**

Non communiquée à ce jour  
Mardis après-midi à la  
Médiathèque [medi@nice](mailto:medi@nice)

*Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.*

## Tri et recyclage : comprendre les principaux symboles

Incitation et consigne de tri	
<p><b>« Triman »</b></p> <p>Symbole indiquant que le produit (recyclable) doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Ce logo est obligatoire sur tous les emballages et produits recyclables (sauf le verre), sur les notices ou tout autre support dématérialisé, depuis janvier 2015.</p>	
<p><b>« Tidy man » (l'homme propre)</b></p> <p>Simple incitation à la propreté, ce pictogramme invite les consommateurs à jeter l'emballage ou le conditionnement des produits dans une poubelle.</p>	
<p><b>Poubelle barrée</b></p> <p>Symbole indiquant que le déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique. Il doit être collecté par une filière spécifique comme c'est le cas pour les piles, les déchets électriques ou électroniques, les produits dangereux.</p>	
Produits recyclables	
<p><b>Anneau de Möbius</b></p> <p>Symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Il indique que le produit ou l'emballage est techniquement recyclable mais pas qu'il est recyclé, ni qu'il le sera.</p>	
<p><b>Verre recyclable</b></p> <p>Symbole qui indique que le verre constituant le produit est recyclable. Rien ne garantit que le produit sera obligatoirement recyclé.</p>	
<p><b>Aluminium recyclable</b></p> <p>Symbole qui indique que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit cependant que le produit sera recyclé.</p>	
Produit recyclé	
<p><b>Anneau de Möbius avec pourcentage</b></p> <p>Symbole qui précise que l'emballage ou le produit est fabriqué avec des matières recyclées. Le chiffre indique le taux de matière recyclée, ici 65%.</p>	
Financement des éco-organismes	
<p><b>Point vert</b></p> <p>Souvent mal interprété, ce symbole ne signifie pas que le produit est recyclable. Il signale uniquement que l'entreprise qui l'appose sur ses produits s'acquitte d'une contribution financière auprès de filières de recyclage (Eco-Emballage, Adelphe, Cyclamed...) pour financer la gestion des déchets d'emballage.</p>	

Infographie © Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), mai 2015.

## Déchets, quels bons gestes pour les limiter ?

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle recommande notamment :

- De bien acheter et de bien s'équiper (emprunter ou louer des produits neufs ou d'occasion, éviter les achats de produits à usage unique, choisir les produits sans suremballage, préférer les sacs réutilisables, etc.)
- D'éviter le gaspillage alimentaire (être vigilant sur les offres promotionnelles, respecter au mieux la chaîne du froid en effectuant ses achats, être attentif aux dates de péremption, assurer une bonne conservation des aliments, etc.)
- De moins jeter (valoriser les déchets organiques par le compostage, donner une seconde vie à certains produits comme les vêtements, les livres, les appareils électriques, utiliser moins de piles, limiter la consommation de papier, etc.)

Elle précise également comment se débarrasser de ses déchets grâce à un outil de recherche en ligne (il permet ainsi de savoir ce qu'il faut faire de tel ou tel déchet, de ce qu'il va devenir et comment éviter de le produire).

Elle permet aussi de comprendre les symboles de tri qui donnent des informations importantes afin d'éliminer au mieux les déchets. En effet, de nombreux symboles et logos, associés au tri et au recyclage, sont présents sur les emballages et les produits de la vie quotidienne, jusqu'à former un ensemble de signes difficiles à mémoriser. Si certains symboles, par leur présence de longue date sont de véritables repères, d'autres sont plus obscurs ou même parfois visuellement trompeurs.

On peut les classer en 4 familles : ceux qui incitent les consommateurs à trier ou explicitent une consigne de tri, ceux qui indiquent qu'un produit est recyclable, ceux qui mentionnent qu'un produit est recyclé, et enfin, ceux indiquant la participation du fabricant au financement de la gestion des déchets d'emballage.

### HALTE GARDERIE « LES P'TITS LOUPS »

**Lundi**

8h15 à 12h15 et de 13h à 17h

**Mercredi et Vendredi**

8h15 à 12h15



Médiathèque medi@nice

### PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Vous serez orienté vers la pharmacie de garde la plus proche ou vers le commissariat de police (communication de l'adresse et/ou du n° de téléphone). En ce qui concerne la commune de Recquignies, vous devez impérativement vous rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (03.27.39.95.50).

### FERMETURE

L'Agence Postale Communale sera fermée du lundi 14 au mercredi 16 mars 2016 inclus et du lundi 11 au vendredi 15 avril 2016 inclus.

Les « avisés » (personnes ayant reçu un avis de passage) peuvent se rapprocher de la poste de Boussois pendant cette période.





**Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis sur les aires de jeux, terrains de football, terrain de la Feutrierie, cimetières, pelouses et squares (monuments). Pensez à nos enfants qui empruntent ces structures et il n'est pas agréable de marcher dans les déjections canines.**

**Merci de laisser ces lieux propres !**

### Conditions de détention d'un chien dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations.

**Les chiens d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie)** concernent des chiens issus de croisements et non de race. Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls), Mastiff (chiens dits boerbulls) et Tosa. Ils sont interdits d'accès dans les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique. Ils ne peuvent pas demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs. La personne ayant acquis un chien d'attaque, avant l'application de la réglementation sur les chiens dangereux en 2010, doit détenir un permis de détention. Il est obligatoire de les stériliser (certificat vétérinaire obligatoire), de les museler et de les tenir en laisse (par une personne majeure). Enfin, vous devez posséder une carte d'identification délivrée par la société centrale canine (SCC).

**Les chiens de garde et de défense (2<sup>ème</sup> catégorie)** sont inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa. Ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique, dans les transports en commun, dans les lieux publics et, plus généralement, les locaux ouverts au public, et dans les parties communes des immeubles collectifs. Vous devez aussi avoir la carte d'identification.

**La détention d'un chien pouvant être dangereux nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.**

**UNE VILLE PROPRE  
C'EST UNE VILLE QUE L'ON  
NE SALIT PAS !**

**LES CROTTES C'EST  
DANS LE SAC**



**LES DÉCHETS C'EST  
DANS LA POUCELLE**



### LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. **Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.** Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406\*04 ou 13409\*04) est obligatoire. Pour tout projet compris entre 5 et 20 m<sup>2</sup> de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703\*04) est nécessaire. Ce seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols). Les imprimés officiels sont disponibles au Service Urbanisme de la Mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). **L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie.** Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.



Observatoire  
Départemental  
Sécurité  
Routière



# Baromètre mensuel JANVIER 2016

## BILAN DÉPARTEMENTAL – JANVIER 2016

	Accidents corporels	Personnes décédées	Personnes blessées	dont blessées Hospitalisées (+ de 24h)
Janvier 2016	128	7	144	70
Janvier 2015	111	5	129	71
Variation Janvier 2016 / 2015	+ 17	+ 2	+ 15	- 1

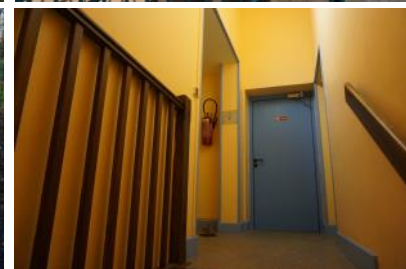
Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations "télégrammes" et "Portail Accidents" communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données Concerto (fichiers BAAC).

### Travaux réalisés

Le service technique a procédé à la mise en place de nouveaux panneaux d'affichage à divers endroits de la commune, à l'installation de râteliers pour vélo au terrain de tennis et au terrain de la Feutrerie, où il y a eu également la pose de bancs, poubelles et portillon.

Il a ensuite réalisé la remise en état du logement n°4 au Béguinage, la remise en peinture de deux salles utilisées pour les Nouvelles Activités Périscolaires à l'école primaire Jean Vilar, ainsi que la montée d'escalier et le couloir menant à l'ancienne salle de musique dans la salle des fêtes. Enfin, il a installé des cendriers extérieurs à la salle du Millénaire et à la Médiathèque.

Les établissements « Estampille - DRF », situés à Recquignies, ont remplacé les menuiseries extérieures de l'école maternelle du Hameau de Rocq.



### DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Maubeuge et de Jeumont sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 18h45.

Le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

### CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

**Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre**

**1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex**

**Accueil : 03.27.53.01.00**

*Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30*

### COLLECTE DES DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Dates de collecte des encombrants et des déchets verts pour l'année 2016 non connues à ce jour.**

*Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.*

Espace de convivialité à la Médiathèque medi@nice

En plus de proposer des CDs, DVDs et livres à l'emprunt, la médiathèque medi@nice s'est dotée d'un coin presse. Vous trouverez ainsi en libre accès des journaux locaux (*La Sambre* et *la Voix du Nord*) et internationaux (*L'équipe*, *Libération* ou *le Courrier International*), mais aussi des magazines : de la presse masculine (*GQ*), féminine (*Elle*) ou spécialisée dans différents domaines (*Première*, *Néon*, *L'Histoire*). Les enfants pourront également découvrir *Le Petit Léonard*, *Astrapi* ou *Tchoupi*. La consultation est libre et gratuite. Alors n'hésitez plus : poussez la porte de la medi@nice!

Dons de livres

**Vous souhaitez donner gratuitement** à la Médiathèque medi@nice un ou plusieurs livres vous appartenant et nous vous en remercions. Nous devons cependant attirer votre attention sur le fait qu'ils ne seront pas forcément intégrés dans nos collections. De ce fait, **seuls les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acheter, présentant un intérêt pour nos propres collections et en bon état**, seront mis à disposition du public.

Pour éviter tout désagrément, présentez vous au préalable au responsable de la Médiathèque avec une liste de vos ouvrages, il vous indiquera en retour ce que vous pourrez ramener.



**TOTUS CORDUS**  
L'histoire du violon comme vous ne l'avez jamais entendue  
De et avec **Claude VONIN**

**02 Avril 2016**  
**20h30**  
**Auditorium**

**Tarif unique : 5€**

 **Totus Cordus** [www.totuscordus.com](http://www.totuscordus.com)  
Editeur responsable Cl Vonin // Photographe M-C Clause

Totus Cordus

Claude Vonin, humoriste complètement décalé, raconte une histoire hors pair, tout en musique et avec une bonne dose d'humour, d'un incroyable voyage à travers l'Histoire, à la découverte d'un fleuron de l'humanité : le violon.

Avec un humour pétillant, qui lui a valu d'être programmé au Voo Rire Festival des Frères Taloches à Liège en 2014, le professeur Théodore Cordus, savoureux mélange entre Gad Elmaleh et le professeur Tournesol, retrace l'évolution des instruments de musique à cordes frottées depuis leurs plus lointaines origines en Mésopotamie jusqu'à leur apogée en Italie au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le spectacle se compose de dix tableaux historiques et géographiques illustrés sur des instruments d'époque ! Il aura lieu le 02 avril 2016 à l'auditorium au prix de 5€. Renseignements et réservations en médiathèque, ou au 03.27.39.63.88.

Prochaines animations

Dans le cadre de la **journée mondiale de la poésie** le 21 mars 2016, une animation autour des plus beaux poèmes aura lieu où seront conviées les écoles de la commune.

Enfin, la médiathèque suivra le rythme des journées nationales et proposera tout au long de l'année des **tables thématiques** en rapport avec les sujets d'actualité, en débutant avec l'eau le 22 mars 2016.

Mercredis de l'audiovisuel

Pour le premier rendez-vous des mercredis de l'audiovisuel, le 10 février dernier, nous avons mis à l'honneur les enfants, vacances oblige, avec un choix de films et dessins animés adaptés. Ainsi, *La Guerre des Boutons*, *Astérix*, ou *Chasseurs de Dragons* étaient proposés pour une diffusion gratuite, dans l'auditorium. Une vraie séance de cinéma, en somme ! Les quelques enfants présents ont finalement choisi de regarder « *Chasseurs de dragons* », et ont adoré ! En espérant vous voir plus nombreux, la prochaine fois, le mercredi 13 avril !





**Spectacle « Oncle André connaît la chanson »**

A travers 14 chansons d'André Bourvil, Gino Hoel, a proposé son conte musical « Oncle André connaît la chanson », librement inspiré de la vie du chanteur et acteur, le dimanche 31 janvier 2016 à la salle des fêtes. Il a plongé l'assistance (près d'une soixantaine de personnes) dans une ambiance joyeuse et tendre, poétique et humoristique, où tous ont retrouvé leur âme d'enfant. C'était une bonne occasion pour les plus jeunes de découvrir Bourvil, et pour les plus âgés de retrouver une personnalité attachante sous un éclairage nouveau. Pendant la représentation, les membres des Ateliers Créations ont proposé buvette et pâtisseries.



**Contes Folkloriques pour petits et grands**

En cette semaine de la francophonie (du 12 au 20 mars 2016), laissez vos enfants s'évader dans la contrée des contes et merveilles, dans des contes issus du folklore français et régional, et suivez Jean-Jacques Gary dans son voyage au pays des jeux de mots et autres calembours.

Une belle histoire sera proposée pour les enfants jusqu'à cinq ans, puis notre conteur offrira aux enfants de 7 à 77 ans, un conte « de randonnée », prétexte aux jeux de mots les plus habiles.

**Mercredi 16 mars 2016 à 14h**

**Médiathèque Medi@nice**

**Entrée gratuite**

**Medi@Nice dictée**

Venez tester votre connaissance de la langue française et rire avec nous avec la « Medi@nice dictée » !

Des textes pour petits et grands, truffés de pièges et d'embuscades ! Alors, vous êtes plutôt Léonie Gratin, ou l'élève Ducobu ?

Qu'importe, l'essentiel, c'est de s'amuser ! Des petits lots seront offerts aux plus jeunes participants !

**Mercredi 16 mars 2016 à 18h**

**Médiathèque Medi@nice**

**Entrée gratuite**



**Ateliers marionnettes**

La compagnie « Micromega » a investi l'auditorium de la Médiathèque pendant les vacances de février afin de faire partager aux enfants la passion des marionnettes. Deux ateliers par semaine, les jeudis 11 et 18 et les vendredis 12 et 19 février 2016, ont permis à 18 enfants de découvrir les secrets et les astuces autour des marionnettes.

Pour clore ces deux semaines de poésie, la compagnie a présenté son merveilleux spectacle « Batoa l'Africain » le samedi 20 février 2016, conte musical africain sur les bienfaits du soleil et le respect de l'environnement.

Le soleil a disparu, ses rayons n'inondent plus les terres du territoire de Batabwa. Le jeune Batoa a pour mission de retrouver l'astre de vie.

Au cours de ses pérégrinations, le jeune guerrier va de rencontres particulières en découvertes extraordinaires avec des personnages étranges et des animaux fantastiques.



**Retrouvez toute l'actualité de la Médiathèque medi@nice en vous rendant sur la page officielle Facebook [www.facebook.com/mediathequeRecquignies](http://www.facebook.com/mediathequeRecquignies).**

# MARCHÉ DE PRINTEMPS

des Ateliers Créations

17 avril 2016  
de 10h à 18h



## SALLE DES FETES PLACE DE NICE-RECOIGNIES

Buvette et petite restauration sur place

F.P.N.M.

# Concert de Printemps

Galle des fêtes - Place de Nice - Recquignies  
Dimanche 20 mars 2016 à 15h



*Phorale MéliMélodie*  
dirigée par Michel Ricavet

*Harmonie de Recquignies*  
dirigée par André Philippe

*Les Joyeux Artisans de Beauwelz*  
dirigés par Gilles Dropsy



Entrée gratuite  
Buvette et petite restauration sur place

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

F.P.N.M.

# RECOUIGNIES CHASSE A L'ŒUF



**DIMANCHE 27 MARS 2016**

Dans le Parc de la Mairie

Inscriptions dès 10h00 sur place

Ouverture de la chasse à 11h00 précise

Le parc sera divisé en trois parties.

- ➡ Une pour les petits de 1 à 2 ans.
- ➡ Une autre pour les 3 à 6 ans.
- ➡ Et la dernière pour les grands jusque 11 ans.

Prix : 2 € par inscription

Venez nombreux, avec famille et amis, tout le monde sera accepté !

Beaucoup d'œufs à ramasser ce jour-là !!



# Le 1<sup>er</sup> mai 2016...

L'A.P.E Paul Langevin



*Organise son premier Lavage auto*

De 9h00 à 14h00  
Place de Nice  
à Requignies

*Café offert*

*Venez laver votre voiture pour nos enfants*

*Aucun tarif - Donnez ce que vous voulez...*

*Mais aussi vente de muguet*





# VIEILLE-QUOTIENNE

## Toutes les informations à retenir

### Agenda de la Vie culturelle

- Le 12 mars**, Spectacle « Aime le mot dit » de Jean-Claude Duquesnoit à 20h30, Auditorium (*semaine de la francophonie*)
- Le 16 mars**, Contes Folkloriques pour petits et grands par M. Gary à 14h et « Média@Nice dictée » à 18h, Médiathèque
- Le 18 mars**, Spectacle « Présent » d'Aymeric Lompret à 20h30, Salle des fêtes (*semaine de la francophonie*)
- Le 19 mars**, Spectacle « Il faut que je vous explique » de Kamini à 20h30, Salle des fêtes (*semaine de la francophonie*)
- Le 21 mars**, Journée mondiale de la poésie, Médiathèque
- Le 22 mars**, Table thématique sur l'eau, Médiathèque
- Le 02 avril**, Spectacle « Totus Cordus » de Claude Vonin à 20h30, Salle des fêtes
- Du 07 au 09 avril et du 14 au 16 avril**, Ateliers de l'informatique « pour tous », Médiathèque (plages horaires selon groupe d'âge)
- Le 13 avril**, Mercredi de l'audiovisuel à 14h, Auditorium
- Le 23 avril**, Journée mondiale du livre, Médiathèque
- Du 03 au 08 mai**, Table thématique sur la guerre 39/45, Médiathèque

### Agenda de la Vie associative

- Les 11 et 12 mars**, Collecte nationale des Restos du Cœur
- Le 12 mars**, Repas de l'ASR, Salle des fêtes
- Le 20 mars**, Concert de Printemps de l'Harmonie à 15h, Salle des fêtes
- Le 27 mars**, Chasse à l'œuf des Ateliers Créations à 11h (inscription à partir de 10h), Parc de la Mairie
- Le 17 avril**, Marché de Printemps des Ateliers Créations de 10h à 18h, Salle des fêtes
- Le 30 avril**, Concours des Archers de l'Ecrevisse
- Le 01 mai**, Lavage auto par l'APE Paul Langevin de 9h à 14h, Place de Nice

### Agenda des Cérémonies

- Le 19 mars**, Cérémonie commémorative au monument aux morts de Rocq à 18h30. Vin d'honneur à la salle du Millénaire
- Le 29 avril**, Remise des Médailles du Travail, Mairie
- Le 08 mai**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h) et de Recquignies (11h15). Vin d'honneur à la salle des fêtes

### Distribution des Vignettes Stibus

- Les 05 avril et 03 mai**, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (A à L) en Mairie
- Les 07 avril et 06 mai**, Distribution des Vignettes Stibus de 9h à 11h30 (M à Z) en Mairie

### Gardes des infirmiers(ières)

- Le 06 mars**, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 13 mars**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 20 mars**, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 27 mars**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 28 mars**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 03 avril**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 10 avril**, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 17 avril**, Mme Bazzo (06.74.17.67.13)
- Le 24 avril**, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 01 mai**, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 05 mai**, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 08 mai**, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 15 mai**, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 16 mai**, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

En période d'hiver, le déneigement des rues de notre cité est effectué par l'A.M.V.S. qui en a la charge. Les voies communales, les bâtiments publics et les écoles sont déneigés par le service technique. Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déneiger les trottoirs situés devant et derrière votre habitation. La sécurité des passants en dépend.

En période de gel, **il est strictement interdit de s'aventurer** sur les cours d'eau, étangs, etc. situés sur la commune. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.